Résumé

- Israël et le Liban ont signé un accord-cadre de grande envergure.
- L'accord a pour objectif de mettre fin au conflit qui oppose les deux États depuis des décennies.
- À cette fin, le Hezbollah ainsi que tous les autres groupes armés non étatiques au Liban doivent être désarmés.
- À mesure que le désarmement des forces terroristes progressera, les Forces de défense israéliennes (FDI) se retireront progressivement du Liban.
- Cet accord reconnaît le droit des deux États à une coexistence pacifique.
- Cela montre qu'Israël et le Liban ont réussi à s'opposer au protocole d'accord (MoU) conclu entre les États-Unis et l'Iran.

Par la rédaction

L'accord signé tard dans la soirée de vendredi, heure de Washington, sous l'égide des États-Unis, marque une avancée diplomatique majeure : pour la première fois, le Liban et Israël s'engagent expressément à mettre définitivement fin au conflit et à sortir officiellement de l'état de guerre actuel. L'accord stipule que les deux parties reconnaissent le droit de l'autre État à exister dans la paix et la sécurité. En outre, les deux pays expriment leur volonté d'établir à l'avenir des relations pacifiques en tant qu'États voisins souverains.

Le désarmement du Hezbollah comme condition préalable au retrait de l'armée israélienne

Un élément central de l'accord concerne l'ordre public au Liban. Le gouvernement libanais s'engage à rétablir pleinement le monopole de l'État sur l'usage de la force. Cela signifie que seuls les organes de sécurité officiels du pays auront le droit de porter des armes et d'exercer la force militaire. Dans ce cadre, un «désarmement

complet et vérifiable» de tous les groupes armés non étatiques doit être mis en œuvre. Cela concerne en particulier le Hezbollah, mais aussi toutes les autres milices opérant indépendamment de l’État libanais. Parallèlement, il est stipulé que ces organisations ne pourront plus à l’avenir exercer aucune fonction militaire ou liée à la sécurité sur le territoire national. Les États-Unis, qui ont négocié et cosigné cet accord, s’engagent à soutenir l’armée libanaise dans cette mission.

La mise en œuvre de ces engagements doit se faire progressivement. Les forces armées libanaises assumeront progressivement l’entière responsabilité de la sécurité dans des zones pilotes préalablement définies. Ce processus se déroulera en étroite coordination avec les forces armées israéliennes et sera directement lié aux progrès vérifiables réalisés en matière de désarmement des milices ainsi que de démantèlement de leurs infrastructures militaires. Ce n’est que lorsque ces conditions seront remplies que d’autres zones actuellement contrôlées par l’armée israélienne passeront sous le contrôle de l’armée libanaise.

Dans cet accord, Israël déclare que sa présence militaire et ses opérations au Liban n’ont constitué qu’une réponse à la menace représentée par le Hezbollah et d’autres groupes armés. L’élimination de cette menace et la mise en place de nouveaux mécanismes de sécurité rendent superflues toute nouvelle intervention militaire ou toute présence permanente de troupes israéliennes sur le sol libanais. Israël souligne expressément qu’il ne revendique aucun droit territorial sur le Liban.

Rejet du protocole d’accord – le Hezbollah annonce qu’il opposera une résistance

Cet accord montre clairement qu’Israël et le Liban ne se sentent pas liés par le protocole d’accord (Memorandum of Understanding, MoU) signé la semaine dernière entre l’Iran et les États-Unis. Ce dernier ne faisait aucune mention d’un désarmement du Hezbollah ni d’une renonciation de l’Iran à le soutenir. Il s’agissait plutôt d’exercer une pression sur Israël pour qu’il se retire du Liban sans obtenir de telles garanties.

Le gouvernement de Jérusalem, qui n’est pas partie au protocole d’accord, s’y était opposé dès le départ. En effet, au cours des derniers mois, le Hezbollah avait, par ses tirs de roquettes incessants, de nouveau semé la terreur parmi environ un million de personnes dans le nord de l’État juif. Le gouvernement libanais s’est également montré mécontent du protocole d’accord entre l’Iran et les États-Unis, qui, sans le consulter, portait également sur l’avenir de son pays et aurait de facto garanti la pérennité du Hezbollah. L’accord qui vient d’être signé entre le Liban et

Israël, avec les États-Unis en tant que troisième partie contractante, contient en revanche des dispositions claires visant à s’opposer à l’ingérence de l’Iran au Liban.

Si l’accord actuellement négocié entre Israël et le Liban parvient à être mis en œuvre, cela signifiera la fin du Hezbollah en tant qu’« État dans l’État » au Liban. Mais cela ne se fera pas sans combat. Le Hezbollah a déjà rejeté cet accord et annoncé qu’il y opposerait une résistance. Toute tentative visant à le désarmer conduira à une guerre civile, a déclaré le groupe terroriste. Il est donc tout à fait possible que l’armée israélienne doive à nouveau intervenir au Liban et aider le gouvernement libanais à désarmer le Hezbollah. En réalité, c’est d’ailleurs ce qu’elle a déjà fait jusqu’à présent.